

**COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC
OFFICE DE TOURISME ET DE COMMERCE D'EVREUX PORTES DE NORMANDIE**

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

Séance du 04 juillet 2023

Date de convocation : 23 juin 2023
Nombre de membres en exercice : 18

Présents : 14

Votants : 11

PRÉFECTURE DE L'EURE

Président de séance : Stéphane SIMON
Secrétaire de séance : Caroline PORTHEAULT

11 JUL. 2023

Titulaires et suppléants présents : Mme Lysiane BANDELIER, Viviane BERTHOUD, M. Arnaud MABIRE, M. Jean-Christophe MELLIER, M. Raphaël NORBLIN, Mme Martine PHILIPPE, M. Patrick POINTEAU, M. Emmanuel ROUSSEL, M. Stéphane SIMON, Mme Noémie VIEILLE.

Assistaient à la séance : Mme Caroline PORTHEAULT – OTC, Mme Marion HOSSIN – OTC, M. Fabien GROUSELLE – EPN.

Titulaires et suppléants excusés : M. Manuel ALVES, Mme Stéphanie AUGER, Mme Karène BEAUVILLARD, M. Thierry BRULARD, M. Matthieu DEVALLAND, M. Rémi LE ROUX, Mme Laure SALVAT.

Arrivée de M. Emmanuel ROUSSEL à 18h21 soit 11 votants à compter de la délibération n°15/2023.

Délibération n°15/2023 – Convention CICERONE

VU l'article 6 des statuts de l'EPIC votés le 16/10/2018 par EPN
VU la convention pluri-annuelle de partenariat et d'objectifs 2021-2024 EPN/OTC
VU la délibération n°01/2023 – Débat d'Orientations Budgétaires 2023

Le Comptoir des Loisirs, dans le cadre de la convention pluri-annuelle de partenariat et d'objectifs 2021-2024 EPN/OTC et de son plan d'actions 2023, propose de renforcer la promotion des mobilités et de l'itinérance douces à travers la promotion de l'offre de services existante sur le territoire.

Il s'agit ici de proposer la mise en œuvre d'un partenariat avec l'association CICERONE pour que Le Comptoir des Loisirs soit intermédiaire d'une offre des bons de location d'une flotte de vélos et vélos à assistance électrique.

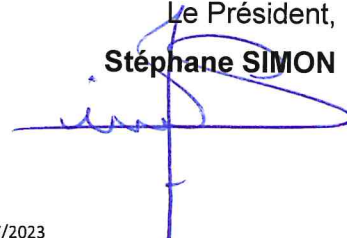
Le partenariat s'appuie sur une convention de billetterie classique avec commissionnement forfaitaire de l'OTC pour un montant de 2€.

Le Comité de Direction, après avoir voté à main levée (11 voix pour soit l'unanimité) :

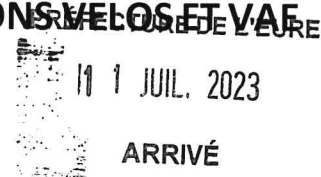
- **APPROUVE** la signature de la convention de billetterie ci-jointe entre Le Comptoir des Loisirs et CICERONE pour la proposition d'une offre de bons de location de vélos et vélos à assistance électrique avec commissionnement forfaitaire d'un montant de 2 € par location.

Certifié exécutoire le 04 juillet 2023
Transmis en Préfecture le 07 / 07 / 2023
Publié le 19 / 07 / 2023

Le Président,
Stéphane SIMON



**CONVENTION
DE BILLETTERIE CICERONE 2023
BONS DE LOCATIONS VÉLOS ET VAE**



Entre les soussignés :

Le Comptoir des Loisirs - Office de Tourisme et de Commerce Evreux Portes de Normandie, SIRET 510 908 684 00036 et dont le siège social est situé 11, rue de la Harpe 27000 EVREUX, représenté par Madame Caroline PORTHEAULT, Directrice agissant en qualité de représentant légal,

Ci -après dénommé « LCDL »

Et l'association CICERONE, dont le siège social est situé 36, rue du Faubourg Saint-Léger 27000 EVREUX, représenté par Madame Souliha ANDRÉ, Directrice agissant en qualité de représentant légal,

Ci -après dénommé « CICERONE »

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de formaliser les responsabilités mutuelles, droits et devoirs qui structurent la relation entre les signataires susvisés, dans le cadre du déploiement par LCDL d'une offre de bons de location d'une flotte de vélos et vélos à assistance électrique (VAE) de CICERONE.

ARTICLE 2 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est consentie pour une durée de 1 an, avec tacite reconduction et dans la limite maximale de 3 ans au total.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

La mise en œuvre du partenariat s'appuie sur les modalités pratiques et financières suivantes :

- LCDL promeut l'offre de location CICERONE via ses divers canaux de communication (web, réseaux sociaux etc...) et la place de marché déployée dans le département de l'Eure par Eureka.
- LCDL communiquera trimestriellement à CICERONE, le récapitulatif des ventes réalisées
- LCDL proposera à la vente les tarifs de location suivants :

	<i>Vélo + casque + antivol +assurance (enfant possible)</i>	<i>VAE + casque + antivol + assurance</i>
Tarif location durée jusqu'à 7h	10 €	15 €
Tarif location week-end	20 €	30 €
Tarif location semaine	30 €	40 €

CONVENTION DE BILLETTERIE CICERONE 2023 BONS DE LOCATIONS VELOS ET VAE

- LCDL prévient CICERONE systématiquement par téléphone des locations, avec copie de la location adressée par mail à CICERONE
- LCDL transmet au client final par mail le bon de location à présenter au lieu de retrait du vélo, soit le siège de CICERONE.
- Le retrait des vélos ou VAE est effectué les mardi 9h-16h30, mercredi et jeudi 11h-17h30, vendredi et samedi 11h-18h40.
- Le client final remet sur place un chèque de caution d'un montant de 50 euros pour un vélo et 400 euros pour un VAE
- Le retour des vélos ou VAE s'effectue du mardi au samedi aux lieux et horaires susmentionnés et les dimanches et lundi à l'atelier CICERONE sis au Greet Hôtel d'Evreux – rue Buzot.
- La caution est renvoyée au client ou détruite par CICERONE après vérification des vélos et VAE
- Un état récapitulatif des bons de location vendus est adressé par LCDL à CICERONE chaque trimestre.
- LCDL verse à CICERONE l'intégralité des recettes perçues desdits bons de location.
- Un récépissé dûment complété et signé des deux parties fera état des ventes réalisées.
- Un titre exécutoire d'avis des sommes à payer sera envoyé à CICERONE pour paiement de la commission due à LCDL.

ARTICLE 4 : CONTREPARTIES FINANCIERES DE LA CONVENTION

LCDL percevra 2 € sur la vente de chaque bon de location vendu aux tarifs cités à l'article 3.
Le reversement des recettes de la billetterie sera effectué au terme de la présente convention suite à la signature du document cité en article 3.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITES ET ASSURANCES

CICERONE atteste avoir contracté toutes assurances nécessaires lui incombant par sa qualité et dégageant LCDL de toute responsabilité liée à l'utilisation des vélos et/ou VAE, tout accident ou incident quel qu'en soit sa nature.

Fait à Evreux, le / / 2023

En 2 exemplaires originaux

Pour Le Comptoir des Loisirs

Pour CICERONE

Caroline PORTHEAULT

Souliha ANDRÉ